



Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de
Bourgogne - Franche Comté - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Régional de l'Ordre des
Masseurs-Kinésithérapeutes de Bourgogne Franche-Comté,
14B rue Pierre de Coubertin, Parc de Mirande, 21000 DIJON**

Collège : Libéral

Sous-collège : Bourgogne - Franche Comté

Secteur : CRO

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:22:44, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Bourgogne - Franche Comté - Libéral - Tour unique** composé de :

- PIGANIOL Bernard (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- KRUMM Sébastien (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- FABRE Bertrand (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:18:22 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

`bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 51 électeurs totalisant 51 voix :

`70b7b92f174f9b6e4d19972fdf210fa42e8088e92599c8df181437c21b4ea7e6`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

20ffe9deaa5ffff8fe074cb67d6ca6e04cc0baa120e40d73a16fd1e5ddb0d48

Empreinte numérique globale du vote :

4d997d067e4b9e3de6fd23302fdbfe3d7ed7e191b73d7a4c8f2ad0c2fce0a063

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 03/06/2024 à 00:01. Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
 - Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
 - La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
 - Les électeurs connectés après le 18/06/2024 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
 - Les électeurs connectés avant le 18/06/2024 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 18/06/2024 à 15:30.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 44 entrées représentant 44 voix :

8a6638bd9a54692e699081d64b9372386b31892562d3930646a0ec433cd8ceb9

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 44 bulletins :

4091192a24665e62557e9853a69398351f9371c4c427670517caad9d34732c29

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

`fead76a82dd4a8cd8df7b0f6bd9cbde70f45a7397046cc57f6dbd09338abbff3`

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

[3e3f90d2513a0730e375494a6430561d2fd818fe346e335d0da67e316d1eec1c](#)

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 18/06/2024 à 16:22:44 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 44 bulletins dont 0 bulletin nul et 4 bulletins blancs soit un total de 40 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 44 entrées représentant 44 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	51
Nombre de bulletins dans l'urne	44
Taux de participation	86,27 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	40
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>CAHUZAC-DE MEYER Muriel & NARGAUD Francis</u>	16	40,00 %	Titulaire
<u>DUBOIS Jean-Pierre & LINGET Claire</u>	28	70,00 %	Titulaire
<u>HOUDELAT-LECOMTE Peggy & CARDIS Julien</u>	25	62,50 %	Titulaire
<u>MARTIN Jules & VRINAT-FERNANDES Céline</u>	6	15,00 %	Suppléant
Total	40	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative

AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES

Attribution de 3 sièges

- Siège 1 attribué à DUBOIS Jean-Pierre & LINGET Claire

- Siège 2 attribué à HOUDALAT-LECOMTE Peggy & CARDIS Julien

- Siège 3 attribué à CAHUZAC-DE MEYER Muriel & NARGAUD Francis

AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS

Attribution de 3 sièges

- Siège 1 attribué à MARTIN Jules & VRINAT-FERNANDES Céline

- Plus de candidat éligible

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 0 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 7_resultats_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 8722ada37ec82c49d366721cb04a3c80ebfbdfabb41e2c49f24da2b4e8d15849

- **Liste électorale**

Fichier : 7_listelectorale_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit_2686156208.csv
Empreinte (sha256) : bc284557df3ea8261501f670796edbcca6c069af935c189f378b915825975267

- **Liste des tickets**

Fichier : 7_modifs_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 60713c5cae79df14ab513ea342c24de071e5700adb460c0865b760f6d1f76309

- **Liste d'émargement**

Fichier : 7_listemargement_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 869d0bccb84bae987ee6b815b0d3b608aa2ad08cd2183afd04c45d9593c6044a

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 7_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : cce258df67b1eaa32f2a22f7fa3f18d6cb7711f5f978c6dc23a804a7565428ff

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 7_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : c820d57b62cacc492c52467f7cb92ab4874fb98b6e8ecac34e52d6fdcd686421

Signatures des membres du bureau de vote

PIGANIOL Bernard

Président

KRUMM Sébastien

Assesseur

FABRE Bertrand

Assesseur